

ABONNEMENT PAR INTERNET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1-CHAMP D'APPLICATION :

Les présentes conditions régissent exclusivement les ventes d'abonnement des publications Infoprom /Bulletin de conjoncture de l'Observatoire Immobilier de Provence (OIP) et aux Baromètres Immobiliers proposées sur le site www.observatoire-oip.com ci-après désigné « *le site* ».

En conséquence, le fait de souscrire un abonnement conformément aux conditions définies ci-après, implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente à l'exclusion de toutes autres.

Toute condition contraire non acceptée par l'OIP lui est inopposable. Le fait pour l'OIP de ne pas se prévaloir d'une des présentes conditions générales de vente n'équivaut pas à une renonciation de l'OIP à s'en prévaloir ultérieurement.

2-SERVICE CLIENTELE :

Pour toute information, question ou conseil, l'OIP peut être contacté à l'adresse suivante :

OBSERVATOIRE IMMOBILIER DE PROVENCE
583 avenue du Prado
13008 MARSEILLE

Ou par e-mail : info@observatoire-oip.com

Ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 au 04 96 11 29 52

Fax : 04 96 11 29 53

3-LES OFFRES :

LES PRODUITS :

a) Abonnements annuels

Infoprom (l'accès est exclusivement réservé aux promoteurs de la FPI Provence)

L'Infoprom fournit l'état des stocks, des ventes et des mises en vente de chaque programme de logements neufs sur le territoire Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Aire Avignonnaise et les Aires urbaines des Alpes (tome 1 & 2), le Var Ouest (tome 3) et le Var Est (tome 4)

Bulletin de conjoncture

Le Bulletin de Conjoncture analyse les tendances et les résultats de chaque agglomération. Semestriellement est produit également l'analyse des bureaux neufs pour la Métropole Aix-Marseille-Provence.

- Métropole Aix-Marseille-Provence (tome 1)
- Marseille et ses arrondissements (tome 2)
- Var Ouest (tome 3)
- Var Est (tome 4)

b) achats ponctuels

Baromètres Immobiliers :

Les baromètres immobiliers découlent des résultats de l'ensemble de la chaîne du logement, marché par marché (conjoncture économique de la Banque de France, le logement social, le logement neuf, les transactions dans l'existant, les loyers, la maison individuelle et les bureaux neufs).

- Le Baromètre immobilier des Bouches du Rhône, aire avignonnaise et aires alpines
- Le Baromètre immobilier du Var.

4-MODALITES D'ABONNEMENT :

Un abonnement n'est conclu qu'avec un seul interlocuteur (personne physique) qui souscrit l'abonnement sur le site pour la société utilisatrice, siégeant à la même adresse et qui aura seule accès à la documentation. Toute infraction à cette règle est passible de poursuites civiles relatives à la violation des clauses contractuelles.

Il existe un abonnement « *connexion supplémentaire* » destiné aux filiales de ladite société utilisatrice qui souhaitent avoir accès aux éditions.

L'abonnement à Infoprom et au Bulletin de conjoncture est indissociable pour les adhérents de la FPI Provence

L'abonnement annuel au Bulletin de Conjoncture donne droit, à partir de la deuxième année d'abonnement, à l'accès à l'archive « année N-1 », puis à la troisième année d'abonnement, aux archives « années N-1 + N-2 ». (Idem pour ceux qui ont accès à l'infoprom)

L'historique visible par l'abonné est : année N en cours + les deux années précédentes (visible à partir de sa troisième année d'abonnement et plus)

Les archives pour les années antérieures aux deux années précédentes visibles dans l'historique, sont à la vente uniquement au trimestre.

Pour assurer une parfaite sécurité des publications le contractant s'engage à transmettre à l'OIP l'adresse électronique de l'utilisateur.

La connexion aux services en ligne proposés se fera via un identifiant et un mot de passe personnel.

Un lien de recherches d'IP de géolocalisation sera envoyé aux abonnés par l'OIP afin de s'assurer que la connexion est ouverte seulement à l'abonné.

La reproduction de tout ou partie de ces documents est formellement interdite par tout procédé, sauf autorisation de l'éditeur.

5-DUREE MINIMALE DE D'ABONNEMENT :

Les publications « Bulletin de Conjoncture » de L'OIP (+ « infoprom » pour les promoteurs de la FPI) ne s'acquièrent que pour une période minimale et irréductible d'une année civile (c'est-à-dire du 1^{er} janvier de l'année en cours au jour de la souscription de l'abonnement jusqu'au 31 décembre de ladite année - mais la livraison des 4 trimestres sera bien sur glissante puisque la collecte se fait à trimestre échu).

Ainsi une commande en fin d'année et passée jusqu'au 31 décembre de l'année en cours vaut pour ladite année civile en cours.

Les abonnements annuels pour l'année suivante se prennent sur le site à partir du 1^{er} avril de l'année en cours.

Les abonnements sont renouvelables par tacite reconduction.

6-MODALITES DE PAIEMENTS :

Différentes modalités de paiement sont proposées :

- Paiement par virement le RIB de l'OIP vous sera transmis sur demande
- Paiement par chèque (émis par une Banque domiciliée en France métropolitaine) libellé à l'ordre de l'OIP adressé au 583 avenue du Prado - 13008 Marseille

Les tarifs en vigueur sont ceux affichés sur le Site au jour de l'enregistrement de la commande l'OIP. Ils sont indiqués en euros, hors taxes. Les prix affichés comprennent la participation aux frais de traitement de votre commande. Toutes les commandes sont payables en euros.

Les offres promotionnelles éventuelles ne sont valables que pour la durée de la validité de l'offre concernée. Les promotions en cours ne sont pas cumulables entre elles. Elles ne peuvent être échangées contre leur valeur monétaire ou être remboursées en parties ou dans leur totalité. Passé le délai indiqué, la réduction sera définitivement perdue.

PRIX :

L'abonnement annuel correspond au montant indiqué sur le site de l'OIP.

Le montant de l'abonnement est révisable annuellement de 3% sur l'ensemble des publications. (cf aux Assemblées Générales qui se tiennent en mars de l'année en cours)

7-VALIDATION DES ABONNEMENTS :

La validation par le client de sa commande vaut acceptation des présentes conditions générales, pleinement et sans réserve. Pour valider sa commande, le client doit cliquer sur le bouton « valider » à l'issue de la commande. Un accusé de réception lui sera adressé par retour à l'adresse e-mail renseignée dans le formulaire de commande, indiquant le montant exact facturé et les modalités de livraison de la commande. Cet accusé de réception vaut acceptation de la commande des conditions générales d'abonnement et **valide la transaction.**

Le client reconnaît que les données enregistrées sur le Site constituent la preuve de la transaction (type d'abonnement et acte) et les données enregistrées par le système de paiement décrit ci-après, la preuve de la transaction financière.

L'OIP se réserve le droit de suspendre et/ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il serait en litige à quelque titre que ce soit, sans que ce dernier puisse réclamer une quelconque indemnité.

L'acceptation des cookies est indispensable pour tout achat ou abonnement sur le Site.

8-DELAIS DE PAIEMENT :

Les factures sont réglées à livraison avec un paiement immédiat.

Dans le cadre de la loi N 92-1442 du 31 décembre 1992, nous vous précisons que tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à une fois et de médias le taux de l'intérêt légal. Si les factures ne sont pas payées aux échéances convenues, l'OIP se réserve le droit de suspendre ses prestations de services.

9-LIVRAISON :

L'accès aux publications vaut livraison à réception du règlement de la facture, sous réserve que le client renseigne exactement et donne toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de sa commande.

Délai de livraison indicatif :

Infoprom : 45 jours à fin de trimestre

Bulletin de conjoncture : 60 jours à fin de trimestre

Baromètre immobilier : 6 jours après la présentation publique

10-RESILIATION :

Le contrat peut être résilié à tout moment (après la première période de 12 mois) par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 3 mois avant le 31 décembre du mois par courrier recommandé. Toute période de 12 mois engagée est intégralement due.

Le contrat est réputé résilié dès lors que le contractant a soldé la totalité des factures correspondant à ses consommations.

En cas de suspension du contrat dû au non respect des délais de règlement, l'OIP pourra résilier de plein droit le présent contrat dans les 60 jours suivant l'émission de la facture. Cette possibilité de résiliation est laissée à la seule appréciation du prestataire. Par exception au point précédent, la dette du contractant à l'égard du prestataire restera pleine et entière malgré la résiliation du contrat de prestation.

11-LE REMBOURSEMENT :

Le client dispose d'un délai de sept jours à compter de la date de l'enregistrement de la commande pour annuler et être remboursé.

Les remboursements seront effectués dans un délai inférieur ou égal à trente jours après la réception de la demande. Le remboursement s'effectuera par chèque adressé au nom du client ayant passé la commande, à l'adresse de facturation.

12-RESPONSABILITE :

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur. Toutes les informations et données diffusées dans les publications éditées par l'OIP sont fournies à titre d'information.

La fourniture de ces données ne saurait être assimilée de quelque façon que ce soit à un conseil spécifique ou une aide à la décision aux fins d'effectuer notamment une transaction ou de prendre une décision d'investissement. L'OIP, ni aucun de ses partenaires, ne sauraient être tenus pour responsables d'un quelconque dommage, direct ou indirect, pouvant résulter d'erreurs, d'omissions ou de retards dans la transmission desdites informations.

Les photographies et les textes reproduits et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité de l'OIP ne saurait être engagée en cas d'erreur de l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

L'OIP ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas de force majeure de dysfonctionnement, perturbation totale ou partielle notamment des services de télécommunications. L'OIP n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais.

En application de l'article 1124 du Code Civil, les mineurs non émancipés sont incapables de contracter. En conséquence, l'OIP ne saurait être tenue responsable en cas de collecte à son insu de données nominatives relatives à un mineur.

13-PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Toutes les informations mises à disposition sur le Site, toutes les marques reproduites sur le Site, tous les programmes et/ou technologies fournis en relation avec le Site et plus généralement, tout ou partie du Site lui-même sont réservés au titre du droit d'auteur et/ou de la propriété intellectuelle et ce, pour le monde entier. Les présentes conditions générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit d'un client quel qu'il soit. En conséquence, ce dernier s'interdit également de copier, modifier, traduire, reproduire, diffuser, vendre, publier, exploiter de toute autre manière et diffuser dans un autre format sous forme électronique ou autres tout ou partie des informations (même partiellement) présentes sur le Site. IL s'interdit enfin de diffuser au sein de son entreprise ou à un tiers quel qu'il soit une revue et/ou un panorama de presse intégrant tout ou partie des informations présentes sur le Site.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toute personne responsable, aux peines pénales et civiles prévues par la Loi.

14-INFORMATIONS NOMINATIVES :

L'OIP s'engage à ce que toutes les informations personnelles concernant le client contenues dans le formulaire d'inscription soient considérées comme des informations confidentielles et ne soient utilisées qu'à des fins de transaction et de gestion de son compte client/abonné. Le client reconnaît que ces informations feront l'objet d'un traitement automatisé. Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

15-TEXTES APPLICABLES - JURIDICTION :

Le présent contrat est soumis à la Loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les juridictions de Marseille seront seules compétentes.

16-MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

L'OIP se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les nouvelles conditions générales de vente seront, le cas échéant, portées à la connaissance du client par modification en ligne et seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification. Si l'une des stipulations de ces Conditions Générales de Vente est déclarée nulle ou inapplicable par les autorités compétentes, cette stipulation sera réputée divisible et n'affectera pas la validité et l'effectivité des stipulations restantes.